

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1286/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année 1974 et promotion, à titre de l'année 1974, du personnel des cadres territoriaux.

n° 75-1286/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
27 juin 1975

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1975

Date du numéro
25 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1974 pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent : CORPS DU SERVICE DES CONTRIBUTIONS a) CADRE DES CONTROLEURS Pour contrôleur principal – 1° échelon : Mohamed Omar Kamil, pour compter du 21 novembre 1974 (détaché Chambre des députés). b) CADRE DES AGENTS DE CONTROLE Pour agent de contrôle de classe exceptionnelle : Daher Had Djama, pour compter du 16 juillet 1974 (Cont.ind.). Pour agents de contrôle principaux – 1° échelon : Farah Egueh Omar, pour compter du 1er mai 1974 (Cont.ind.) : Moussa Osman Gueldon, pour compter du 1er janvier 1974 (Cont. ind.). Pour agents de contrôle de 1° classe – 1* échelon : Mohamed Ali Mohamed Kirchi, pour compter du 31 décembre 1974 (Cont. ind.). Pour agents de contrôle de 2° classe – 1° échelon : Abdi Isman Sougal, pour compter du 1er décembre 1974 (Cont. ind.) : Mme Aïchoun Abdallah Boulo, ép. Ismaël Ahmed, pour compter du 1er décembre 1974 (Cont. ind.).

Art. 2

— Sont promus, au titre de l'année 1974, pour compter des dates ci-après indiquées, les fonctionnaires des cadres territoriaux dont les noms suivent :